



Service de lutte contre la pauvreté,
la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede,
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Dienst zur Bekämpfung von Armut, prekären
Lebensumständen und sozialer Ausgrenzung

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

● ● Des faits et des chiffres

● Le risque de tomber dans la pauvreté est-il plus élevé chez les personnes peu qualifiées ?

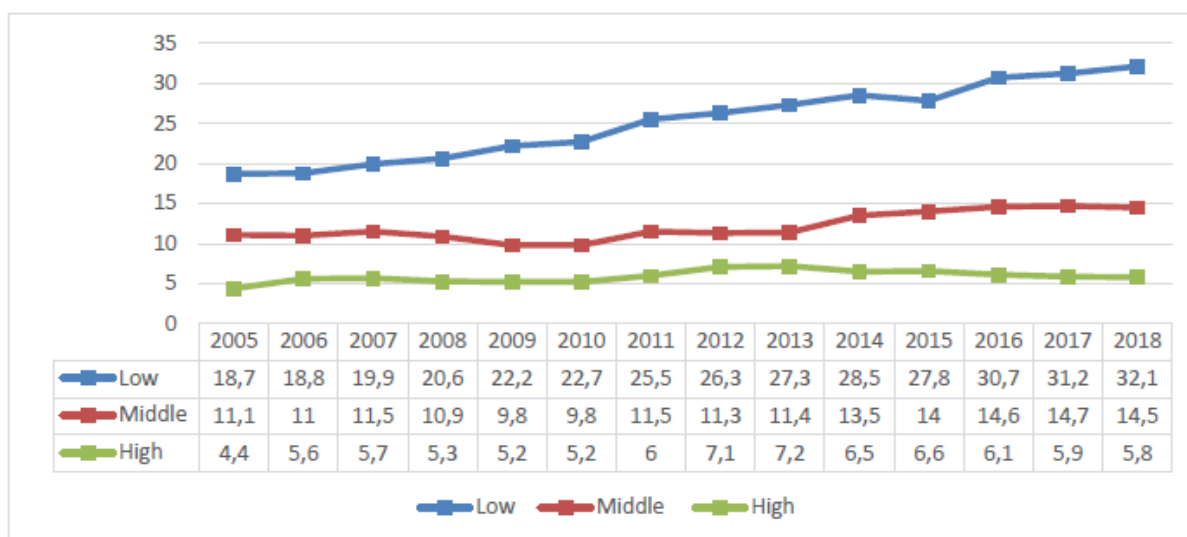
Dernière mise à jour : 09/01/2020

Oui. Les personnes peu qualifiées éprouvent souvent plus de difficultés pour s'intégrer sur le marché du travail. Le risque d'exclusion sociale est par conséquent plus élevé dans leur cas.

Commentaire

Dans une société de connaissance comme la nôtre, le niveau d'instruction détermine de plus en plus la position d'un individu sur l'échelle sociale. Les personnes peu qualifiées risquent de plus en plus de rester sur la touche. Les personnes peu instruites courent un risque de pauvreté nettement plus élevé (32,1 %) que celles très instruites (5,8 %) selon l'enquête EU-SILC 2018. Le risque de pauvreté parmi les personnes ayant un faible niveau d'éducation a augmenté fortement passant de 18,7 % (EU-SILC 2005) à 32,1 % (EU-SILC 2018).

Graphique 10a : Taux de risque de pauvreté (<60 % du revenu net médian) selon le niveau d'éducation (personnes de 18-64 ans), la Belgique, (en %)



Graphique de: FPS Social Security / DG BeSoc, [Analysis of the evolution of the social situation and social protection in Belgium 2019](#), figure 3.3.3., p. 38 sur base de EU-SILC, Eurostat, Statistics Belgium

Tableau 10a : Taux de risque de pauvreté (<60 % du revenu net médian) selon le niveau d'éducation (personnes de 18-64 ans) et le sexe la Belgique, SILC 2005-2018

SILC	Faible niveau d'éducation			Niveau moyen d'éducation			Haut niveau d'éducation		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
2005	18,7	17,0	20,4	11,1	10,1	12,1	4,4	4,2	4,7
2006	18,8	16,9	20,7	11,0	9,9	12,2	5,6	5,4	5,8
2007	19,9	19,8	20,0	11,5	9,9	13,2	5,7	5,7	5,8
2008	20,6	18,3	23,0	10,9	9,4	12,5	5,3	5,5	5,2
2009	22,2	18,5	26,0	9,8	8,7	11,0	5,2	5,6	4,8
2010	22,7	20,5	25,0	9,8	8,8	10,8	5,2	6,0	4,6
2011	25,5	22,3	28,9	11,5	10,9	12,2	6,0	5,9	6,0
2012	26,3	24,2	28,6	11,3	9,4	13,4	7,1	7,3	6,9
2013	27,3	25,9	28,7	11,4	9,9	12,9	7,2	8,7	5,8
2014	28,5	25,8	31,4	13,5	12,0	15,3	6,5	6,5	6,4
2015	27,8	22,1	33,6	14,0	12,5	15,6	6,6	7,4	5,9
2016	30,7	27,0	34,8	14,6	12,9	16,3	6,1	6,1	6,2
2017	31,2	29,9	32,6	14,7	12,7	17,1	5,9	5,5	6,3
2018	32,1	28,5	36,0	14,5	12,3	17,1	5,8	6,7	5,0

source : Eurostat : [EU-SILC](#)

En 2018, en Belgique 12,1 % de la population de plus de 15 ans ne disposaient d'aucun diplôme ou avaient décroché un diplôme d'enseignement primaire; 19,8 % avaient décroché un diplôme d'enseignement secondaire inférieur; 35,4 % un diplôme d'enseignement secondaire supérieur; 16,5 % un diplôme d'enseignement supérieur de type court ou une formation professionnalisante et 16,2 % un diplôme d'enseignement supérieur de type long, un diplôme universitaire ou un bachelier académique ou un master. Les tableaux 10c et 10d montrent le taux de scolarisation des jeunes en Belgique en comparaison avec les autres Etats membres de l'Union européenne. Le pourcentage de jeunes de 18 à 24 ans peu qualifiés (= ayant terminé l'enseignement secondaire inférieur au maximum) est inférieur aux moyennes européennes, tandis que celui des jeunes âgés de 30 à 34 ans hautement qualifiés (= ayant au moins terminé l'enseignement secondaire supérieur) est supérieur aux moyennes européennes.

Tableau 10b : Niveau d'instruction de la population (15 ans et +) en pourcentage, la Belgique (2011-2018)

Diplôme obtenu	2011	2012 (a)	2013	2014 (b)	2015	2016	2017 (c)	2018
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Primaire ou sans diplôme	18,9	18,7	17,5	15,7	14,4	13,9	12,7	12,1
Secondaire inférieur	19,5	19,2	19,5	20,5	20,8	20,5	20,2	19,8
Secondaire supérieur	34,3	34,1	34,9	34,5	35,3	35,7	34,8	35,4
Niveau non universitaire type court / formation professionnalisante ou de transition (à orientation professionnelle)	13,8	13,3	12,9	14,8	15,0	15,3	16,4	16,5
Niveau non universitaire type long / Niveau universitaire / Bachelier académique ou Master	13,3	14,6	15,2	14,5	14,5	14,6	15,8	16,2

(a) Changement de la formulation des modalités de réponse dans le questionnaire francophone.

(b) En 2014, la question portant sur le plus haut diplôme obtenu a été modifiée dans l'Enquête sur les forces de travail, ce qui peut avoir provoqué une rupture

(c) L'Enquête sur les Forces de Travail a fait l'objet d'une profonde réforme en 2017. Les chiffres obtenus avec l'ancienne méthode ne sont dès lors plus comparables à ceux obtenus avec la nouvelle méthode.

source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), [Niveau d'instruction](#)

Tableau 10c : Jeunes peu qualifiés* : pourcentage des jeunes de 18 à 24 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur au maximum, la Belgique, des pays voisins et l'UE-28, 2011-2018

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Belgique	12,3	12,0	11,0	9,8(b)	10,1	8,8	8,9(b)	8,6
Allemagne	11,6	10,5	9,8	9,5(b)	10,1	10,3	10,1	10,3
France	12,3	11,8	9,7(b)	8,8(b)	9,2	8,8	8,9	8,9
Pays-Bas	9,2	8,9	9,3(b)	8,7(b)	8,2	8,0	7,1	7,3
UE-28	13,4	12,7	11,9	11,2(b)	11,0	10,7	10,6	10,6

* Définition utilisée dans la CITE 2011 (Classification Internationale Type de l'Education), 0-2 (b): série interrompue

source : Eurostat : [Base de données Education et formation](#) sur la base de l'Enquête sur les forces de travail

Tableau 10d : Jeunes fortement qualifiés* : pourcentage des jeunes de 30 à 34 ans ayant au moins obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, la Belgique, des pays voisins et l'UE-28, 2011-2018

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Belgique	42,6	43,9	42,7	43,8(b)	42,7	45,6	45,9(b)	47,6
Allemagne	30,6	31,8	32,9	31,4(b)	32,3	33,2	34,0	34,9
France	43,2	43,3	44,0(b)	43,7(b)	45,0	43,6	44,3	46,2
Pays-Bas	41,2(b)	42,2	43,2(b)	44,8(b)	46,3	45,7	47,9	49,4
UE-28	34,8	36,0	37,1	37,9(b)	38,7	39,2	39,9	40,7

* Définition utilisée dans la CITE 2011 (Classification Internationale Type de l'Education), 5-8
(b) rupture de série

source : Eurostat : [Base de données Education et formation](#) sur la base de l'Enquête sur les forces de travail

Le pourcentage d'adultes peu qualifiés en Belgique s'éleve à 21,8. Les personnes plus âgées sont plus moins qualifiées que les jeunes : 34,2 % envers 14,6 %. Le pourcentage de personnes peu qualifiées d'origine hors Union européenne est étonnamment élevé : 40,5 %. De nombreuses personnes peu qualifiées sont inactives (44,7 %) ou demandeuses d'emploi (34,1 %). Le tableau 10e compare ces données belges avec celles des pays voisins et de l'UE-28.

Tableau 10e : Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études* dans la population adulte (25-64 ans) selon des caractéristiques socioéconomiques, la Belgique, des pays voisins et l'UE-28, 2018

	Belgique	Allemagne	France	Pays-Bas	UE-28
Total	21,8	13,4	20,6	21,0	21,9
Homme	22,6	12,4	20,2	20,7	22,3
Femme	20,9	14,4	21,0	21,3	21,5
Âge					
25-34	14,6	13,1	13,0	12,9	15,7
35-44	17,0	14,2	15,3	15,6	18,4
45-54	21,2	12,9	21,3	22,8	23,6
55-64	34,2	13,6	32,3	31,5	29,5
Pays de naissance					
Pays déclarant	18,6	8,4	17,7	19,5	20,3
Pays étranger	33,5	31,8	37,5	29,4	31,5
-Pays de l'UE-28 hors pays déclarant	23,5	23,0	34,3	18,9	23,0
-Extra-UE-28	40,5	37,1	38,4	32,9	35,7
Statut d'activité					
Travailleur	13,9	10,0	14,9	16,3	16,5
Chômeur	34,1	28,8	29,0	26,9	36,1
Inactif**	44,7	27,9	38,9	42,3	38,5

* Un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur au maximum, CITE 2011 (Classification Internationale Type de l'Éducation), 0-2

** Les personnes qui ne sont ni en emploi (BIT) ni au chômage.

source : Eurostat : [Base de données Education et formation](#) sur la base de l'Enquête sur les forces de travail

Des disparités régionales existent (tableau 10f) : la part des personnes de 25 et 64 ans avec un niveau de scolarité faible est la plus élevée en Région bruxelloise (25,2 %) envers 24,8 % en Wallonie et 17,9 % en Flandre.

Tableau 10f : Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études* dans la population adulte (25-64 ans) selon le sexe, la Belgique et les régions, 2018

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne
Femme	21,8	26,7	19,0	25,1
Homme	22,6	28,2	20,0	25,5
Total	20,9	25,2	17,9	24,8

* Un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur au maximum, CITE 2011 (Classification Internationale Type de l'Éducation), 0-2

source : Eurostat : [Base de données Education et formation](#)

Le pourcentage de personnes quittant prématurément l'école, c'est-à-dire les élèves qui quittent l'enseignement secondaire, sans diplôme, s'élève à 8,6 % en 2018 (la moyenne européenne = 10,6 %). Cette proportion est plus élevée en Région bruxelloise que dans le reste du pays, c'est-à-dire 10,7 % contre 7,3 % en Flandre et 9,9 % en Région wallonne. Selon la Stratégie Europe 2020, le pourcentage de jeunes déscolarisés prématurément doit passer sous les 10 %; la Belgique a fixé son propre objectif à un abaissement du taux de décrochage scolaire à moins de 9,5 % pour 2020. ([La lutte contre l'abandon scolaire: une contribution essentielle à la stratégie Europe 2020](#)). La Belgique a atteint cet objectif depuis 2016.

Plus d'hommes que de femmes quittent l'école sans diplôme, une différence de 4,1 point de pourcent en 2018 en Belgique.

Tableau 10g : Interruptions prématurées de scolarité* (population de 18 à 24 ans) selon le sexe - moyennes annuelles, l'UE-28, la Belgique et les régions, 2015-2018

	EU-28	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne
2015					
Total	11,0	10,1	15,8	7,2	13,1
Femme	9,5	8,6	14,8	5,8	11,1
Homme	12,4	11,6	16,9	8,6	15,0
2016					
Total	10,7	8,8	14,8	6,8	10,3
Femme	9,2	7,4	13,5	5,1	9,4
Homme	12,2	10,2	16,3	8,5	11,3
2017					
Total	10,6	8,9(b)	12,9(b)	7,2(b)	10,5(b)
Femme	8,9	7,3(b)	11,9(b)	5,3(b)	9,0(b)
Homme	12,1	10,4(b)	13,8(b)	9,0(b)	11,8(b)
2018					
Total	10,6	8,6	10,7	7,3	9,9
Femme	8,9	6,5	9,0	5,1	8,0
Homme	12,2	10,6	12,3	9,5	11,9

Les chiffres sont des moyennes annuelles.

* Définition des "Interruptions prématurées de scolarité" : pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou formation. Les personnes en vacances scolaires ne sont pas considérées comme étant en interruption prématurée de scolarité.

(b) Rupture dans les résultats en raison d'une profonde réforme de l'enquête sur les forces de travail

source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium) : [Interruptions prématurées de scolarité](#) et Eurostat : [Base de données Education et formation](#) sur la base de l'Enquête sur les forces de travail

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes issus de milieux défavorisés se retrouvent encore dans l'enseignement spécialisé. Une explication possible de ce phénomène : l'enseignement spécialisé offre un encadrement que n'offre pas toujours l'enseignement général : les coûts sont moindres, le transport est assuré, l'accessibilité est plus grande, l'élève bénéficie d'une attention personnalisée et ciblée, des logopèdes et des kinésithérapeutes sont présents sur place et il ne faut plus faire appel à eux en dehors de l'école. Toutefois, le certificat qui est délivré à la fin n'offre pas les mêmes perspectives que celui de l'enseignement général, ce qui pose des problèmes au moment de l'insertion professionnelle. En Flandre, 5,3 % des élèves de l'enseignement primaire suivent l'enseignement spécialisé (année scolaire 2018-2019). En Communauté française, ce pourcentage est identique : 5,2 % (année scolaire 2017-2018). Pour l'enseignement secondaire, le pourcentage est 4,6 % en Communauté flamande et 4,8 % en Communauté française.

Tableau 10h : Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécialisé (*) selon le niveau d'enseignement, Communauté flamande, 2018-2019

	2018-2019
Enseignement maternel	0,8
Enseignement primaire	5,3
Enseignement secondaire	4,6

(*) Les élèves du types 5 ne sont pas repris dans les chiffres de l'enseignement spécial
 source : Vlaams Ministerie van Onderwijs en Vorming, Stafdiensten Onderwijs en Vorming:
[Statistisch jaarboek van het Vlaams onderwijs - schooljaar 2018-2019](#)

Tableau 10i : Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécialisé, Communauté française, 2017-2018

	2017-2018
Enseignement maternel	0,8
Enseignement primaire	5,2
Enseignement secondaire	4,8

source : Fédération Wallonie-Bruxelles/ETNIC: [Les indicateurs de l'enseignement 2019](#), pp. 22-23 et pp. 26-27

En Flandre, au cours de l'année scolaire 2018-2019, 0,9 % des élèves de l'enseignement fondamental avaient un retard de 2 ans ou plus. Dans l'enseignement secondaire, ce chiffre s'élève à 4,8 %.

Tableau 10j : Pourcentage des jeunes ayant deux ans ou plus de retard scolaire, selon le niveau d'enseignement, Communauté flamande, 2018- 2019

	2018-2019
Enseignement primaire	0,9
Enseignement secondaire	4,8

source : Vlaams Ministerie van Onderwijs en Vorming, Stafdiensten Onderwijs en Vorming: [Statistisch jaarboek van het Vlaams onderwijs - schooljaar 2018-2019](#)

En Communauté française, au cours de l'année scolaire 2017-2018, 2 % des élèves de l'enseignement fondamental (P4) avaient un retard de 2 ans ou plus. Dans l'enseignement secondaire (S4), ce chiffre s'élève à 23 %.

Figure 10.1: Rythmes scolaires individuels dans l'enseignement ordinaire, Communauté française, 2017-2018



M=Enseignement maternel; P=Enseignement primaire ; S=Enseignement secondaire légende : vert=à l'heure; orange=retard d'un an; violet=retard de 2 ans et plus

source : Fédération Wallonie-Bruxelles/ETNIC: [Les indicateurs de l'enseignement 2019](#), fig. 10.1 'Répartition des élèves à l'heure et en retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice en 2017-2018', p. 31

Tous les trois ans, le projet [Pisa \(Programme international pour le suivi des acquis des élèves\)](#) de l'OCDE évalue les acquis des élèves de 15 ans, de Belgique et du monde entier, en lecture. Le tableau 10k donne un aperçu depuis le début de l'enquête PISA en 2000, du pourcentage d'élèves n'ayant pas acquis le niveau de base en lecture. D'après l'échelle de lecture de PISA, le niveau 2 est considéré comme un niveau de base : à partir de ce niveau, les élèves maîtrisent les compétences en lecture nécessaires pour pouvoir fonctionner à part entière dans la société.

Tableau 10k : Pourcentage d'élèves de 15 ans n'ayant pas acquis le niveau de base en lecture, Belgique et communautés, PISA2000-PISA2018*

	Pourcentage d'élèves n'arrivant pas au niveau 2 de l'échelle de lecture de PISA						
	PISA2000	PISA2003	PISA2006	PISA2009	PISA2012	PISA2015	PISA2018
Belgique	19	17,9	19,4	17,7	16,1	19,5	
Communauté germanophone		20,1	19,3	16,9	17,9	14,3	21
Communauté française	28,2	25,1	26,3	23,3	19,2	22,6	23,9
Communauté flamande	11,6	12,4	14,1	13,4	13,7	17,1	19,3

* Quant à la précision du calcul, veuillez consulter les erreurs-type dans la banque de données de PISA.

source : OCDE, PISA: données livrées par l'Université de Liège-Service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement, Projet PISA

Pour PISA 2018 : [Leesvaardigheid van 15-jarigen in Vlaanderen. Overzicht van de eerste resultaten van PISA2018](#), Universiteit Gent, Vakgroep Onderwijskunde et [Premiers résultats de PISA 2018 en Fédération Wallonie-Bruxelles](#), Université de Liège (aSPe)

Voir également: fiche [Faits et chiffres](#) - "Combien dénombre-t-on de personnes illettrées en Belgique ?"

Il ressort chaque fois des précédents cycles d'enquête du projet Pisa que la situation familiale des élèves a une influence sur leurs prestations scolaires : les élèves issus de familles qui ont un statut socioéconomique élevé obtiennent des résultats PISA plus élevés que les élèves issus de familles avec un statut socioéconomique bas. La Belgique combine une moyenne de niveau de prestation haute avec une très forte corrélation entre les prestations et l'origine socioéconomique

Dernière mise à jour : 09/01/2020